

Plan de relance : accompagner la réouverture des commerces en offrant des heures de stationnement gratuites aux usagers

Toulouse Métropole s'est engagée, en juin 2019, d'élargir le dispositif de 3h de gratuité dans les parkings en ouvrage, sur certaines journées dédiées, au bénéfice des usagers.

Dans le cadre du plan de relance pour l'emploi enclenché en juin 2020, il est décidé de le proposer aux usagers sur 6 journées au mois de décembre : dimanche 6, lundi 7, mardi 8, dimanche 13, lundi 14 et mardi 15 décembre.

Les dates de cette opération de gratuité ont été choisies en concertation avec la Fédération des commerçants, la Chambre de Commerce et de l'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Cette action permettra d'accompagner la réouverture et la reprise de l'activité des commerces fortement impactés par la crise.

Les 17 parkings concernés par ce dispositif sont : Carmes, Victor Hugo, Jean-Jaurès, Saint-Etienne, Capitole, Jeanne d'Arc, Arnaud Bernard, Saint-Aubin, Europe, Saint-Michel, Esquirol, Carnot, Saint-Cyprien, Marengo Gare, Matabiau Ramblas, Saint-Georges et Compans Caffarelli. Les 3h de gratuité sont valables entre 8h et minuit et pour une durée de stationnement inférieure ou égale à 3h. Au-delà de 3h, l'utilisateur devra s'acquitter de la totalité du prix de stationnement y compris les 3 premières heures qui ne seront pas déduites.

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
espacepresse.toulouse-metropole.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)

